Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260605-2026_55-DE

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Date de convocation	29.05.2026
Date d'affichage	29.05.2026
Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	15
Votants	19

L'an deux mille vingt-six
le vendredi 5 juin à 19 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - M. Matthieu BATHEDOU M. Yann DASPREMONT - M. Jacques BROUDER - Mme Monique LE VOGUER - Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Marie-Annick THOMAS - Mme Sylvie TRILLOT - M. Gilles HENAFF - Mme Pascale PENVEN - M. Luis FERNANDES - M. Steeve PADIOLEAU Mme Patricia MARTIN - M. Philippe MAUPIN

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés :

Absents représentés :
Mme Aurélie LE PENNEC représentée par M. Dominique PRIGENT
Mme Margaux LE FEVRE représentée par M. Matthieu BATHEDOU
Mme Gwenaëlle BRIGOT représentée par M. Jacques BROUDER
M. Gwendal BESSON SCARABIN représenté par M. Alain SAPIN

Monsieur Matthieu BATHEDOU élu secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Procès-verbal du 22 mai 2026

Monsieur le Maire demande si l'ensemble de l'assemblée a bien pris connaissance du Compte rendu du dernier conseil en date du 22 mai 2026.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres votants :

- **D'APPROUVER** *le procès-verbal de la séance du 22 mai 2026*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

MAIRIE DE LANVOLLON 22290

Le secrétaire de séance
Matthieu BATHEDOU

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le